

Faillite et réorganisation judiciaire

 3 h  75,00 €

Une nouvelle réforme du droit de l'insolvabilité est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023, laquelle impacte profondément l'ensemble de la matière (PRJ, faillite, dissolution). L'objectif de cette formation est de présenter les principales nouveautés apportées par la réforme, sous un angle pratique et spécialement tourné vers les PME. Elle s'adresse aussi bien aux juristes qu'aux non-juristes.

Contenu :

- Présentation générale de la nouvelle loi
- Les mesures préventives
- La faillite silencieuse (« pré-pack »)
- Nouveautés en matière de PRJ
- Transfert d'entreprise
- Effacement et réhabilitation

Informations pratiques

> Droit d'inscription

75,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> Horaires

 Liège

> Le 10 février 2026
de 18h30 à 21h30

> Certificat - Attestation

Attestation de participation

> Reconnaissance

- Agréée ITAA

Faillite et réorganisation judiciaire - Le mardi 10 février 2026, Liège

Renseignements

04/229.84.20

€ 75,00 € ou 3 Chèques-Formation

📅 Dates de formation

Le mardi 10 février 2026

Horaire

de 18h30 à 21h30

📍 Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1

4000 Liège

Belgique

Inscription-Sainte-Beuve@centreifapme.be

04/229.84.20